> Mise en place de l’instance de gouvernance le 1er décembre 2011

Conduite dans chaque région sous la coordination de l’Agence régionale de santé, la **Plate-forme d’appui aux professionnels de santé**
(
PAPS
) est un projet collectif régional permettant d’
accompagner les professionnels de santé aux moments clés de leur carrière
.

La PAPS propose ainsi des informations et des services aux professionnels de santé installés ou en cours d’installation. Un site Internet dédié (www.rhonealpes.paps.sante.fr) permet de mettre à leur disposition l’ensemble des informations et de relayer les initiatives proposées par les acteurs de la région.

Lancée en Rhône-Alpes en juillet, la PAPS dispose d’une instance de gouvernance : le comité régional d’appui aux professionnels de santé qui se réunit pour la première fois ce jeudi 1er décembre au siège de l’ARS Rhône-Alpes à Lyon.